# PROJET ÉDUCATIF

## 2023-2027

ÉCOLE Belleau Gagnon

1860, 1re Rue
Lévis (Québec) G6W 5M6

Centre de services scolaire des Navigateurs
Québec

# LE PROJET ÉDUCATIF

## DÉFINITION

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

## ÉTAPES

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|
| Analyse des environnements externe et interne | Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles | Transmission et diffusion du projet éducatif | Mise en œuvre et suivi du projet éducatif | Reddition de comptes |

## CONDITIONS GAGNANTES

- ★ Gestion collaborative
- ★ Travail d'équipe
- ★ Concertation
- ★ Consultations
- ★ Échéancier de travail

## CONTENU

- Description du contexte
- Orientations et objectifs
- Indicateurs et cibles
- Périodicité de l'évaluation du projet éducatif

## OBLIGATIONS

- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère de l'Éducation
- Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire
- Respecter la liberté de conscience et de religion
- Respecter les modalités établies par le ministre

La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer à la fin de l'année scolaire et par une reddition de comptes finalisée le 30 novembre.

Référence : GUIDE - Le projet éducatif (gouv.qc.ca) MEQ (2022). « *Le projet éducatif* ». Page 21.

# DÉMARCHE D'ÉLABORATION

| Quoi (sujet) | Quand (date) | Qui (comité, assemblée générale, etc.) |
|---|---|---|
| | | |
| | | |

**MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF**

| Nom | Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.) |
|---|---|
| Vincent Laflamme | Directeur |
| Annie Rollin | Directrice adjointe |
| Véronique Dubé | Enseignante au 2e cycle (4e année) |
| Nancy Nadeau | Enseignante au 1er cycle (2e année) |
| Nancy Lescarbeau | Enseignante préscolaire (4 ans) |
| Maryse Bilodeau | Technicienne au service de garde |

**MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)**

| Nom | Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.) |
|---|---|
| Mathieu Couture | Parent, président |
| Marjorie Jalbert Nolet | Parent, vice-présidente, substitue au comité de parents |
| François Morissette | Parent, représentant au comité de parents |
| Catherine Dumont | Parent, secrétaire |
| Marie-Pier Morissette | Parent |
| Myriam Plourde | Parent |
| Marily Guay | Parent |
| France Lavallée | Parent substitut |
| Nicholas Laflamme | Parent substitut |
| Chantal Bouffard | Enseignante au préscolaire |
| Joanie Bussières | Enseignante au 1er cycle (2e année) |
| Sylvie Guillemette | Enseignante au 2e cycle (3e année) |
| Vicky Marcoux | Enseignante au 2e cycle (4e année) |
| Maryse Bilodeau | Représentante du service de garde |
| Karine Laliberté | Représentante du personnel de soutien |
| Jessy Levesque | Représentante des professionnels |

# Étape 1
# CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

## ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école Belleau, Gagnon est située à Saint-Henri, une municipalité de 5 813 habitants située au cœur de la région Chaudière-Appalaches et rattachée à la MRC de Bellechasse. La ville compte parmi ses habitants plusieurs gens d'affaires

qui proviennent de divers secteurs d'activités (agroalimentaire, commercial et industriel). Leurs investissements et la création d'emplois permanents contribuent au développement économique de la ville et à l'essor démographique de la municipalité qui a connu une forte expansion de son développement résidentiel lors des dernières années. La hausse de la population a entraîné des répercussions sur la clientèle de l'école. Actuellement, l'établissement accueille 619 élèves et les prévisions ministérielles prévoient qu'à l'année scolaire 2025-2026, près de 610 élèves fréquenteront l'école Belleau, Gagnon.

La prospérité de la municipalité de Saint-Henri est bien établie. En 2022, la région de la Chaudière-Appalaches avait un taux de chômage de 1,7 %. D'autre part, l'indice de défavorisation du ministère de l'Éducation (MÉQ) indique qu'à Saint-Henri, le seuil de faible revenu (SFR) se maintient à 1/10 pour l'année scolaire 2022-2023. On remarque la même tendance pour l'indice de milieu socio-économique (IMSE) qui est à 1/10 depuis 2018. Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le plus favorisé et le rang 10, le plus défavorisé.

Dans Bellechasse, en 2021, plus de 96 % de la population âgée de 25 à 64 ans possède un diplôme d'études de niveau secondaire ou plus. Le recensement de 2021 indique également que 10,3 % des familles sont monoparentales dans Bellechasse.

Plusieurs partenaires sont très présents dans le milieu scolaire de l'école Belleau, Gagnon. Parmi ceux-ci, on peut compter, depuis plusieurs années, sur le Conseil 6416 des Chevaliers de Colomb qui contribue à la vie communautaire, culturelle et sportive des élèves en offrant des ressources humaines et financières pour le soutien à l'organisation et à la réalisation de diverses activités. On peut aussi compter sur le Cercle des Fermières de Saint-Henri pour certaines activités.

La collaboration avec la ville de Saint-Henri est un grand atout pour l'école Belleau, Gagnon. En effet, la ville met à la disposition des Henriçois plusieurs infrastructures sportives qui permettent à la population de la ville, ainsi qu'à la clientèle scolaire, de pratiquer diverses activités physiques. En effet, plusieurs parcs et terrains sportifs sont aménagés : jeux psychomoteurs, patinoires extérieures, anneau de glace, aréna, piscine extérieure et jeux d'eau, installations pour les sports d'équipe tels que le baseball, le basketball, le soccer, le tennis et le volley-ball de plage. Enfin, s'ajoute à cela une piste cyclable qui sillonne la ville de Saint-Henri. Celle-ci est rattachée à la Cycloroute de Bellechasse et au Parcours des Anses.

D'autre part, la collaboration de la ville à la vie culturelle de ses habitants et des élèves se réalise aussi grâce aux services dispensés par la Maison de la Culture-Bibliothèque. En effet, tous les élèves de l'établissement, du préscolaire à la 6e année, bénéficient des services de la bibliothèque municipale, La Reliure, qui est située à proximité de l'établissement. Également, nous bénéficions d'un accès aux locaux du centre récréatif pour des rencontres et différentes activités éducatives.

À part l'école Belleau, Gagnon, on retrouve, sur le territoire de la ville de Saint-Henri, deux autres établissements qui offrent des services pédagogiques. L'un d'eux est le centre de la petite enfance L'Amhirondelle. Celui-ci possède deux pavillons à proximité de l'école et offre un service de garderie aux enfants de 0-5 ans. L'autre établissement, du Centre de services des Navigateurs, offre une formation professionnelle en montage de lignes électriques. Il accueille en ses murs de nombreux étudiants qui proviennent de différents milieux.

## ENVIRONNEMENT INTERNE

L'école Belleau, Gagnon accueille, pour l'année scolaire 2023-2024, 619 élèves en classe régulière, répartis comme suit :

| Pavillon Gagnon | | | Pavillon Belleau | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Préscolaire (4 -5 ans) | 1ère | 2e | 2e | 3e | 4e | 5e | 6e |
| 93 | 96 | 68 | 21 | 87 | 89 | 86 | 79 |
| Total : 257 élèves | | | 362 élèves | | | | |

Comme l'école possède deux pavillons qui se partagent les différents cycles, les élèves sont amenés à vivre deux transitions lors de leur parcours scolaire, soit l'une à l'entrée du préscolaire et l'autre lors du déplacement vers le pavillon Belleau (2e ou 3e année). Cette année, en 2023-2024, ce sont donc 201 élèves qui ont vécu une transition. Ce nombre diminuera au fil des années, puisque selon les prévisions ministérielles, notre clientèle sera de 610 élèves en 2025-2026.

Projection de la clientèle de 2023 à 2026 (prévisions MÉQ)

| Années scolaires | 2023-2024 | 2024-2025 | 2025-2026 |
|---|---|---|---|
| Nombre d'élèves | 619 | 611 | 610 |

Actuellement, les 619 élèves sont répartis dans 29 groupes classes et également 29 groupes de service de garde. Les élèves ont le privilège d'avoir une équipe-école stable et expérimentée dont plusieurs d'entre-eux sont des Henriçois qui ont des enfants qui fréquentent l'établissement.

En consultant le portrait de l'immigration de notre établissement, nous pouvons observé qu'une très faible proportion de nos élèves sont issus de l'immigration.

| Portrait au 10 novembre 2023 | Pavillon Gagnon | | Pavillon Belleau | |
|---|---|---|---|---|
| 1re génération : élève né à l'extérieur du Canada | 6 élèves | 2 % | 8 élèves | 2 % |
| 2e génération : élève né au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada | 6 élèves | 2 % | 5 élèves | 1 % |

Parmi notre clientèle, on retrouve des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Ceux-ci sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient d'accompagnements variés selon différentes modalités dont, entre autres, celles inscrites dans les plans d'intervention. Actuellement, en 2023-2024, nous avons 84 élèves qui ont un plan d'intervention (PI) ou un plan de service individualisé et intersectoriel (PSII). De plus, les élèves ayant des besoins particuliers peuvent bénéficier de services complémentaires dans différents domaines dont l'orthophonie, l'ergothérapie, la psychologie, l'orthopédagogie et l'éducation spécialisée.

Portrait des programmes, des services et des ressources humaines

| **SERVICE/PROGRAMME/RESSOURCES** | **Année scolaire 2023-2024** |
|---|---|
| Anglais intensif | 6e année en demi-journée |
| Service de garde | Plus de 600 élèves fréquentent le service de garde de façon régulière ou sporadique, 24 éducatrices, 1 éducatrice spécialisée |
| Orthopédagogie | 100 % au pavillon Gagnon, 150 % au pavillon Belleau |
| Psychoéducation | 20 % pour les deux pavillons |
| TES | 6 TES à Gagnon, 5 TES à Belleau |
| Titulaires | 29 titulaires de classe |
| Enseignantes à contrat | 4 répartis dans les deux pavillons |
| Spécialistes | 8 spécialistes répartis dans les deux pavillons |
| Secrétariat | 2 secrétaires |
| Directions | 1 direction à 100% et 1 direction adjointe à 100% |

Pour soutenir l'enseignement et pour développer les compétences numériques des élèves envers les technologies, l'école met à la disposition des élèves de chaque pavillon différents outils technologiques comme des IPad et des Chromebook. Également, chaque élève de 4e et de 5e année bénéficie d'un Chromebook individualisé, il en sera de même en 2024-2025 pour les élèves de 6e année. Les élèves ont la chance d'être initiés à la robotique grâce aux différents robots mis à leur disposition. En plus de ces ressources, l'école met à la disposition de quelques élèves ayant des grandes difficultés ou

troubles associés au langage et à l'écriture des portables équipés de licences Lexibar afin de leur permettre le développement de leur plein potentiel.

**Climat scolaire** (Questionnaire sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois **SÉVEQ**)

| Perception des élèves | Moyenne 2019 | Moyenne 2021 | Moyenne 2023 |
|---|---|---|---|
| **Climat de sécurité** | 90 % | 91 % | 87 % |
| **Climat de justice** | 75 % | 82 % | 76 % |
| **Climat relationnel et de soutien** | 89 % | 87 % | 85 % |
| **Engagement et attachement au milieu** | 75 % | 82 % | 74 % |

| Manifestation (fréquence souvent à très souvent) | 2019 | 2021 | 2023 |
|---|---|---|---|
| **Directe (insultes / menaces)** ***Insulté ou traité de noms*** | 18 % | 28 % | 48,8 % |
| **Indirecte (sociale)** ***On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus*** | 14 % | 19 % | 20,7 % |

Analyse des résultats :
On observe, de façon générale, une baisse dans les pourcentages des moyennes au niveau du climat scolaire et une augmentation de la violence directe. Quant à la violence indirecte, elle est en légère augmentation.

## RÉSULTATS SCOLAIRES

**Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année**

| Juin 2019 | Juin 2022 | Juin 2023 |
|---|---|---|
| 61,3% | 68,2 % | 58,3% |

**Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6e année en écriture**

| Juin 2019 | Juin 2022 | Juin 2023 |
|---|---|---|
| 78,3% | 70,7% | 70,1% |

**Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6e année**

| Juin 2019 | Juin 2022 | Juin 2023 |
|---|---|---|
| 68,1% | 62,7 % | 75,9 % |

**Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6e année**

| Juin 2019 | Juin 2022 | Juin 2023 |
|---|---|---|
| 85,5% | 74,7 % | 83,9% |

**Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Raisonner), 6e année**

| Juin 2019 | Juin 2022 | Juin 2023 |
|---|---|---|
| 63,8% | 70,7% | 69% |

Analyse des résultats :

- **Lecture**, épreuve obligatoire, **4e année** : on observe une baisse de 9,9 points de pourcentage (68,2 % à 58,3 %) entre juin 2022 et juin 2023.
- **Écriture**, épreuve obligatoire, **6e année** : on observe une légère diminution de 0,6 points de pourcentage (70,7 % à 70,1 %) entre juin 2022 et juin 2023.
- **Lecture**, épreuve obligatoire, **6e année** : on observe une augmentation de 13,2 points de pourcentage (62,7 % à 75,9 %) entre juin 2022 et juin 2023.
- **Résoudre** une situation-problème, épreuve obligatoire, **6e année** : on observe une augmentation de 9,2 points de pourcentage (74,7 % à 83,9 %) entre juin 2022 et juin 2023.
- Utiliser un **raisonnement mathématique**, épreuve obligatoire, **6e année** : on observe une légère diminution de 1,7 points de pourcentage (70,7 % à 69 %) entre juin 2022 et juin 2023.

# Étape 2

## ENJEUX × ORIENTATIONS × OBJECTIFS × INDICATEURS × CIBLES

## MISSION, VISION, VALEURS

- Mission : Être un milieu de vie stimulant où le désir d'apprendre mène au développement de son plein potentiel.
- Vision : Devenir un milieu de vie accueillant et inspirant pour l'épanouissement de tous.
- Valeurs : Respect, engagement, collaboration.

## ENJEUX (2 ou 3 maximum)

- La réussite éducative.
- Un milieu sain et sécuritaire.

## ORIENTATIONS (2 ou 3 maximum)

- Augmenter les compétences en littératie et numératie.
- Favoriser un milieu sain et sécuritaire pour tous.

## OBJECTIFS

| Objectifs | Valeurs de départ | Cibles | Indicateurs | Échéance |
|---|---|---|---|---|
| À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 %). | Juin 2023 : 58,3 % | 2023-2024 : 63,33 %<br>2024-2025 : 68,33 %<br>2025-2026 : 73,33 %<br>**2026-2027 : 78,33 %** | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de **lecture** en français, langue d'enseignement, **4e année** | Juin 2027 |
| | Juin 2023 : 75,9 % | 2023-2024 : 77,36 %<br>2024-2025 : 78,86 %<br>2025-2026 : 80,36 %<br>**2026-2027 : 81,86 %** | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de **lecture** en français, langue d'enseignement, **6e année** | Juin 2027 |
| | Juin 2023 : 70,1 % | 2023-2024 : 71,61 %<br>2024-2025 : 73,11 %<br>2025-2026 : 74,61 %<br>**2026-2027 : 76,11 %** | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de **6e année en écriture** | Juin 2027 |
| | Juin 2023 : 83,9 % | 2023-2024 : 84,66 %<br>2024-2025 : 85,41 %<br>2025-2026 : 86,16 %<br>**2026-2027 : 86,91 %** | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence ***Résoudre***), **6e année** | Juin 2027 |
| | Juin 2023 : 69 % | 2023-2024 : 71,47 %<br>2024-2025 : 73,97 %<br>2025-2026 : 76,47 %<br>**2026-2027 : 78,97 %** | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence ***Raisonner***), **6e année** | Juin 2027 |
| À l'échéance du projet éducatif, la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu des élèves aura augmenté. | Juin 2023 : 74% | Primaire : 82%<br>(référence PEVR) | Moyenne de **l'engagement et de l'attachement au milieu** (SÉVEQ) | Juin 2027 |

## Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

| **Orientation 1 Augmenter les compétences en littératie et numératie.** |
|---|
| D'ici juin 2027, |
| - Mettre en place un programme en conscience phonologique s'appuyant sur la recherche (référence : PEVR). |
| - Mettre en place un outil diagnostic en lecture s'appuyant sur la recherche (référence : PEVR). |
| - Déployer des équipes collaboratives à tous les niveaux. (Référence : PEVR) |
| - Poursuivre les travaux du programme réaliste et harmonisé en français et en mathématique. |
| - Participer à la formation sur l'enseignement efficace de l'Université TÉLUQ (référence : PEVR). |
| **Orientation 2 Favoriser un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous (en lien avec le bien-être des élèves)** |
| D'ici juin 2027, |
| - Utiliser le référentiel sur le bien-être de l'élève (document MÉQ en attente) (référence : PEVR). |
| - Augmenter la participation des élèves à l'organisation d'activités dans l'école. |
| - Consulter les élèves à propos des activités de prévention de violence à mettre en place dans le milieu. |
| - Poursuivre l'implication des élèves dans l'organisation et la réalisation de multiples activités de prévention (brigade scolaire, organisation et animation des récréations, etc.) |
| - Poursuivre l'actualisation et la réalisation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. |

## Étape 3
## TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonnera du 1er janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

## Étape 4
## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

## Étape 5
## REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer le projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 novembre.